

INNOVATION

Luxinnovation doit être performant

L'Etat, la Chambre de commerce, la Chambre des métiers, la Fedil Business Federation Luxembourg et Luxinnovation, qui a pour mission de soutenir les activités en matière de recherche/développement et d'innovation, ont signé une convention pour 2008-2010. A la clé, une dotation pluriannuelle de 9.650.000 euros pour les trois ans. En contrepartie, Luxinnovation s'engage à atteindre des objectifs. L'agence doit ainsi accompagner 400 entreprises et 60 laboratoires, favoriser la création de 45 start-up dont 6 spin-off (sociétés développées à partir de nouvelles technologies) de la recherche publique ou bien encore dégager 45 millions de retour financier. *«Réunir l'ensemble des partenaires concernés par ce domaine est une garantie d'une plus grande cohérence et d'une plus grande transparence dans l'utilisation de l'argent public»*, a confié François Biltgen lors de la présentation de la convention.